

Violences sexuelles dans le sport: moins de silences et plus de procédures

Paris, 9 mars 2022 (AFP) -

Deux ans après les révélations explosives de la patineuse Sarah Abitbol, le monde du sport entend désormais davantage les victimes de violences sexuelles, essaie de comprendre l'emprise et connaît des centaines de procédures.

"Quand je me réveille le matin, je n'ai pratiquement plus d'angoisses, les anti-dépresseurs ne sont pratiquement plus présents, et j'avance dans la vie", explique Sarah Abitbol deux ans après avoir raconté dans un livre les viols commis par son entraîneur entre ses 15 et 17 ans.

La multimédaillée européenne a pris la parole, avec d'autres victimes, à l'issue de la 3e convention de prévention des violences dans le sport qui s'est tenue jeudi à l'initiative du ministère des Sports.

Début 2020, son témoignage avait sidéré son milieu.

Dans la foulée, la mise en place d'une cellule ministérielle de lutte contre les violences sexuelles dans le sport, a permis à des témoignages d'émerger. Fin décembre 2021, ce sont 610 affaires recensées, à 90% des faits à connotation sexuelle, commis majoritairement par des éducateurs sportifs. Quasiment la moitié a fait l'objet d'une plainte au pénal ou d'une main courante.

- pas que des faits anciens -

Toutes les affaires ne remontent pas à cette cellule. La justice est parfois saisie directement, comme cela a été le cas récemment pour le champion olympique de natation Yannick Agnel, mis en examen pour viol et agression sexuelle sur mineure.

"La cellule est mieux connue et les faits remontent de manière plus systématique", explique jeudi Fabienne Bourdais, déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport. Surtout, elle insiste sur le fait que toutes les affaires ne concernent pas "des faits anciens".

Depuis janvier, trente nouveaux signalements ont été enregistrés.

"Ce sujet n'est pas derrière nous", résume cette inspectrice générale de l'éducation et du sport, qui connaît très bien le sujet et les méandres des procédures administratives et judiciaires. Près de 300 mesures administratives ont été prononcées par des préfets, comme des interdictions temporaires ou pérennes d'exercer pour les éducateurs sportifs.

- dérive de l'emprise -

Petit à petit la prévention fait son nid.

Les affichettes de prévention "zéro tolérance pour les violences" fleurissent sur les portes des gymnases ou des piscines. Le film "Slalom" de Charlène Favier, ancienne sportive de haut niveau, qui décrit l'emprise et ses dérives entre un entraîneur et une skieuse, est aussi diffusé dans certains établissements de haut niveau.

Nouveau directeur général de l'Insep, Fabien Canu, a expliqué que les récentes affaires ainsi que ce film "ont amené des entraîneurs à s'interroger sur les relations qu'ils entretenaient avec leur sportifs".

"Sans tomber dans une approche dramatisante, la complexité de la recherche de la performance peut conduire à des dérives telles que l'emprise ou des situations pouvant fortement gêner, voire mettre mal à l'aise, voire être ambiguës", a décrit cet ancien judoka, dont la fédération a été secouée par plusieurs scandales.

Deux ans après, "on n'est plus seules du tout", estime Audrey Larcade, victime de son entraîneur d'équitation. Et aujourd'hui, malgré ses pleurs d'émotion, elle "va très bien".

"Les victimes aujourd'hui sont entendues", a renchéri Ludivine Malle, victime de son entraîneur de roller artistique, qui explique les formations en cours d'encadrants, de bénévoles et d'athlètes.

A ses côtés, la joueuse de tennis Isabelle Demongeot, qui avait dénoncé avec force des viols de son entraîneur au milieu des années 2000. Et aussi Catherine Moyon de Baecque, championne de France de lancer de marteau, la première à avoir porté plainte, dans les années 1990, pour des agressions sexuelles par d'autres athlètes durant un stage. Ses agresseurs avaient été condamnés mais l'athlète avait été mise au ban de son sport.





PAYS :France
SURFACE :100 %
PERIODICITE :Quotidien



► 9 mars 2022 - Edition Fil Gen

"La lutte contre les violences sexuelles a été vraiment prise en mains", estime Sarah Abitbol. "Le temps du silence est terminé", veut croire Roxana Maracineanu, ministre chargée des Sports, qui a reçu de chauds et émouvants remerciements de la part des victimes pour son engagement sur le sujet.

dec/es/bde

Afp le 09 mars 22 à 19 23.

